

DIPER

Affaire suivie par :
Olivier MOREL
Tél : 04 74 45 58 89
Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10, rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Bourg-en-Bresse, le 20 juin 2023

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames les enseignantes et messieurs
les enseignants du premier degré public

S/c de mesdames et messieurs les inspectrices
et les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Appel à candidatures N° 22 relatif à 1 poste à profil de direction vacant à la rentrée scolaire 2023.

Pièce(s) Jointe(s) : Le formulaire de candidature et la fiche de poste correspondante.

- ⇒ 1 Poste de direction en REP + et décharge à 50% sur la circonscription de Oyonnax
- ⇒ La fiche de poste est présentée en pièce jointe (cf. l'Annexe correspondante)

Direction REP + et décharge 50 % sur la circonscription de Oyonnax			Fiche de Poste
Ecole primaire Louis Armand (0011026K)	Oyonnax	9 classes	Annexe 1

* L'affectation à titre définitif est conditionnée à l'inscription sur liste d'aptitude. Le candidat non-inscrit sur la liste d'aptitude et retenu au titre de cet appel à candidature sera affecté à titre provisoire sur la totalité de l'année, il reste titulaire de son poste détenu à titre définitif.

L'inscription sur la liste d'aptitude de direction est souhaitable mais cet appel reste ouvert à tous les enseignants*.

Le dossier de candidature, constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de la fiche de candidature en annexe devra être adressé pour le **23 juin 2023 au plus tard**, à votre inspecteur de circonscription qui après avis le transmettra à la division des personnels pour le **26 juin 2023 délai de rigueur**. Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.

La commission d'entretien se réunira le **mercredi 28 juin 2023** à la **circonscription d'Oyonnax**.

Les candidats seront informés par courriel adressé sur leur adresse académique (prenom.nom@ac-lyon.fr) de l'heure de leur entretien.

Les candidats retenus seront nommés au 1^{er} septembre 2023 sur le poste sur lequel ils ont candidaté. Pour rappel, ceux-ci ne sont pas autorisés à postuler à tout appel à candidature ultérieur en vue de pourvoir un poste à la rentrée scolaire 2023.

Pour la Directrice académique
des services de l'éducation nationale
et par déléguation
Le Secrétaire général
Françoise MULLEN Marilynne Rémer



**ACADÉMIE
DE LYON**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Poste de direction à l'école élémentaire Louis Armand à Oyonnax (REP+)

NOM : Prénom :

Téléphone portable :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr
(adresse sur laquelle sera envoyée la convocation à l'entretien)

- Je suis inscrit sur la liste d'aptitude de directeur de 2 classes et plus
- Je m'engage à m'inscrire sur la liste d'aptitude de directeur de 2 classes et plus

À _____, le _____
Signature de l'intéressé(e)

→ A envoyer à l'IEN de circonscription au plus tard le 23 juin 2023
qui le transmettra à la division des personnels
pour le 26 juin 2023

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine

À _____, le _____
L'inspecteur(rice) de l'éducation nationale

POSTE A PROFIL

**Directeur.rice en école élémentaire réseau d'éducation prioritaire REP +
École élémentaire Louis Armand**

Circonscription de Oyonnax

Les écoles situées en REP+ sur la ville d'Oyonnax inscrivent leur projet d'école dans les contrats d'objectifs des réseaux des collèges Ampère et Lumière (Amplum).

Intitulé du poste : **Directeur.rice d'école élémentaire REP+**

L'école élémentaire Louis Armand est située sur la ville d'Oyonnax, dans un quartier surplombant la ville. L'école maternelle est située à côté de l'école élémentaire. L'école comptera 9 classes à la rentrée 2023 dont des classes dédoublées en CP et CE1.

Répartition des élèves dans deux collèges d'Oyonnax : Ampère et Lumière.

Projet d'école en cours de réflexion.

Présence d'un dispositif « orchestre à l'école » et d'un projet sur le développement durable avec notamment la mise en place d'un jardin (labellisation EDD en cours).

Participation aux petits champions de la lecture.

En 2022/2023, présence de 2 PEMF dans l'équipe enseignante.

Modalités d'affectation : Inscription sur la liste d'aptitude de directeur ou directrice d'école.

Quotité de décharge : 50 %

Descriptif des missions :

Le directeur : la directrice de l'école élémentaire Louis Armand située en REP+ remplit les missions ordinaires de direction auxquelles s'ajoutent :

- la participation au comité de pilotage du réseau
- la mise en place de l'accompagnement éducatif au sens large du terme, le cas échéant.
- La participation éventuelle à une équipe d'évaluateurs externes des écoles
- le travail en partenariat avec les dispositifs et services sur le territoire (PRE, service de droit public, services sociaux, associations, Service Civique...)
- le suivi renforcé des retards et absences dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme
- le pilotage dans le cadre de la continuité du parcours de l'élève :
 - mise en œuvre du lien avec l'école maternelle
 - réflexion au sein du cycle 3 avec le collègue
 - implication dans la mise en place des conseils écoles-collèges
 - l'animation de temps de travail en équipe dans le cadre du suivi des élèves, l'orientation de l'action pédagogique, de la continuité pédagogique, de projets pédagogiques en lien avec le projet de réseau
 - le pilotage des résultats aux évaluations nationales
- la mise en œuvre d'une commission de suivi des élèves en grande difficulté
- le renforcement de la coopération avec les familles (animation d'un espace parents, organisation de journées "classes ouvertes en activité", formation des parents représentants, conduite d'un entretien personnalisé à l'entrée en CP, organisation d'actions d'informations et d'échanges, blog de l'école ...)
- l'impulsion et l'accompagnement des équipes (de cycle, d'école) dans la mise en œuvre du plan de formation spécifique REP+
- la participation à l'animation d'actions de formation dédiées à l'Education prioritaire REP+
- l'accueil et l'accompagnement de nouveaux enseignants entrant dans l'Education prioritaire
- le recueil d'indicateurs définis par le comité de pilotage dans le cadre de la démarche d'auto évaluation du réseau
- le lien avec les objectifs de la cité éducative Oyonnax-Bellignat
- la représentation éventuelle de l'IEN lors de réunions de travail concernant certains dispositifs et services (PRE...)

Attendus :

- Faire preuve d'une capacité de pilotage et d'animation dans le domaine pédagogique et didactique
- Être engagé dans la réussite de tous les élèves
- Avoir une connaissance de la réglementation et veiller au respect de son application
- Avoir connaissance des dispositifs d'accompagnement au sens large au sein de l'Éducation Nationale
- Faire preuve de bonnes capacités relationnelles et d'écoute en direction de ses collègues enseignants, des élèves, des familles, des représentants de la collectivité territoriale et de l'ensemble des partenaires
- Mettre en œuvre le référentiel de l'éducation prioritaire
- Être capable de travailler en réseau
- Oser l'innovation pédagogique
- Faire preuve d'engagement dans la réflexion et l'impulsion de projets (cité éducative, « Notre école, faisons-la ensemble »...)
- Etablir un lien de confiance avec l'IEN en charge de la circonscription et son équipe